

# Dispositifs d'aides aux clubs, comités départementaux et ligues

## Aide à l'engagement des jeunes



### Service Civique

- Engagement citoyen, volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans
- Mission de 6 à 12 mois (24h/semaine minimum)

## Aide à la formation des jeunes

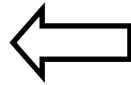


### SESAME :

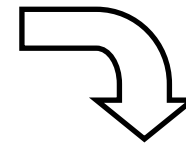
- Accompagner individuellement des jeunes de 16 à 25 ans (résidant en QPV ou ZRR ayant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle) vers un emploi dans le secteur sport ou animation

## Aides à la professionnalisation

### Emplois aidés ETAT



### Aide à l'emploi JS



### Emploi CNDS

- Aide à la création d'emplois (professionnalisation de l'encadrement) pour soutenir la structuration des associations sportives

### FONJEP

- Soutenir le développement de projets associatifs en participant au co-financement du salaire du salarié permanent qualifié

## Différentes formes d'emploi et d'organisation du travail

**Objectif :** se former et obtenir une qualification par l'alternance

- Contrat de professionnalisation**
- Insertion des jeunes et réinsertion des demandeurs d'emploi par l'acquisition d'une qualification (formation)
  - CDI ou CDD (6 mois min), temps partiel possible sous conditions

**Objectif :** faciliter l'insertion professionnelle

- Emploi d'avenir**
- Contrat d'aide à l'insertion pour les jeunes de 16 à 25 ans
  - CDI ou CDD (12 mois min), temps plein sauf dérogation

- Contrat d'apprentissage**
- Contrat en alternance permettant à un jeune apprenti (16 et 25 ans) d'obtenir un diplôme tout en travaillant.
  - CDI ou CDD de 1 à 3 ans

- CUI-CAE**
- Demandeur d'emploi rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi
  - CDI ou CDD (6 mois mini), temps plein ou partiel (20h min)

**Association sports loisirs :** recrutement, rémunération et mise à disposition de salariés en « temps partagé » auprès d'associations adhérentes

**Groupements d'employeurs**  
Association permettant aux entreprises de se regrouper pour employer un ou des salariés qu'elles n'auraient pas seules les moyens de recruter

**Multi salariés**  
Une même personne exerce plusieurs activités professionnelles sous statut salarié

**Pluriactivités**  
Une même personne exerce des activités professionnelles sous statuts différents (ex: salarié et indépendant)